

## 658 de John Verdon (France Loisirs - 2012)



[Publié à l'origine dans **C Le Mag** N° 99]

On connaît tous le classique vieux flic à la retraite, au sixième sens incroyable et que l'on revient chercher à l'occasion d'une enquête particulièrement sensationnelle (voir **Thomas Harris & Co.**). Mais là, **John Verdon** va plus loin en construisant un scénario vraiment palpitant de bout en bout. Imagine une série de lettres dans la boîte: la première contient une question et une petite enveloppe. La question: "pense à un nombre entre 0 et 1000". Tu penses: "658". Ouverture de la petite enveloppe: 658 est écrit sur un petit bout de papalard ! A cet incroyable tour de passe-passe se succèdent des lettres de plus en plus menaçantes, puis les cadavres s'empilent ça et là. On remet donc en selle *Dave Gurney*, un ex-flic légendaire qui ne tarde évidemment pas à faire ses preuves mais les meurtres, c'est ballot, continuent...

Mêlant un récit minutieux et un rythme assez effréné, ce (premier !!) bouquin met sur le carreau le polar traditionnel pour un moment. Peut-être rien d'aussi cool depuis [\*Le Parrain de Katmandou\*](#) de **John Burdett** même si chez **Verdon** le rythme tombe un peu en fin de course. Les fans de polars sauront néanmoins apprécier ce nouvel auteur qui est désormais dans le collimateur de **P. W. A. H. !!**

Spéciale **Ged-y-casse** à **Sandrine** pour la trouvaille.

595 pages, 21,50 €

ISBN: 9782298052374

© GED Ω - 18/05 2012

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.